**La grammaire comparée**

Le *comparatisme* défini par Georges Mounin :

« Méthode de recherche linguistique qui prit naissance au début du 19ème siècle sous le nom de grammaire comparée et qui constitue la première approche scientifique de la langue. Le but principal de la recherche de cette époque était de trouver, à l’aide de la méthode comparative, les liens entre les diverses langues européennes, de constituer des familles de langues et de reconstruire des prototypes hypothétiques d’où étaient dérivées les langues attestées (langue mère) ».

« La comparaison linguistique des formes grammaticales a été utilisée à partir du 19ème siècle pour établir la parenté génétique de certaines langues (grammaire comparée). Plus probante que la comparaison des lexiques, cette méthode permet, grâce aux analogies, de reconstruire les formes primitives hypothétiques des langues indo-européennes, puis d’autres. »

L’origine de la grammaire comparée ou philologie comparative remonte à l’époque où l’on commença à découvrir que l’on pouvait comparer les langues entre elles. « En fait, la découverte du sanskrit se conjugue avec la vogue du comparatisme ». (Mounin)

Le sanskrit est découvert entre 1786 et 1816, et le contact entre l’Europe et l’Inde fait apparaître l’apparentement du latin, du grec, du sanskrit, des langues germaniques, slaves et celtiques.

Le sanskrit était donc lié au germanique, au grec, au latin.

Ces affinités entre les langues montraient qu’elles appartenaient à une même famille. Le sanskrit était parent de certains idiomes d’Europe et d’Asie, et les relations entre langues parentes devenaient la matière d’une discipline autonome : éclairer une langue par une autre, à savoir, expliquer les formes de l’une par les formes de l’autre.

Les travaux les plus importants de grammaire comparée sont ceux de Schlegel, Grimm, Humboldt, Bopp, Schleicher…

La grammaire comparée concerne un domaine d’étude ainsi qu’une orientation de la linguistique qui ont consisté à établir les liens de parenté existant entre deux ou plusieurs idiomes éloignés dans le temps et, le plus souvent, dans l’espace.

L’ouverture du principal chantier scientifique du 19ème siècle en matière de réflexion et d’enquête sur le langage et les langues est imputable à la découverte du sanskrit, à la fin du 18ème siècle.

 Jones (1746-1794) initiateur des études sanskrites explique que le sanskrit, le latin et le grec présentent des affinités dans les racines des verbes et dans les formes de la grammaire qui ne sont pas dues au hasard ; des affinités qui montrent que ces langues dérivent d’une origine commune, qui n’existent peut-être plus.

Ce constat fait par de nombreux savants, fut à l’origine d’un développement des connaissances en matière de langage et de formation des langues.

Le comparatisme linguistique peut être ramené à deux orientations fondamentales. A partir du constat de l’analogie remarquable signalée par le rapprochement du sanskrit, du latin et du grec (dans un premier temps), puis du sanskrit avec un grand nombre de langues européennes (anciennes ou modernes), les premiers comparatistes ont fait l’hypothèse qu’il existait entre ces langues différentes sortes d’affinités (parentés) qu’il fallait vérifier selon les perspectives suivantes :

* que les langues (de l’Inde à la Scandinavie) proviennent par « héritage » des transformations d’une même langue-souche (l’indo-européen) inconnue mais accessible par reconstruction.
* qu’il est possible, au moyen de la comparaison de leurs éléments grammaticaux (d’où la dénomination de *grammaire* *comparée*), d’établir des correspondances formelles entre ces langues, ou bien de rétablir le détail de leur évolution, ou, à défaut, cette même évolution dans ses grandes lignes.

Le parcours de la grammaire comparée peut être résumé comme suit :

1-Les travaux en matière de grammaire comparée sont suscités par la découverte, à la fin du 18ème siècle, de l’analogie existant entre le sanskrit, langue sacrée de l’Inde ancienne, et la plupart des langues européennes anciennes et modernes, ils sont essentiellement consacrés à cet ensemble de langues appelées indo-européennes.

2- Ils partent de l’idée qu’il y a, entre ces langues, non seulement des ressemblances, mais une parenté : ils les présentent donc comme des transformations naturelles (par héritage) d’une même langue-mère, l’indo-européen, qui n’est pas directement connue, mais dont on fait la reconstruction.

3-Leur méthode est comparative, en ce sens qu’ils essaient d’établir des correspondances entre langues : pour cela, ils les comparent (quelle que soit leur distance dans le temps), et cherchent quel élément *x* de l’une tient la place de l’élément *x’* de l’autre. Mais ils ne s’intéressent guère à rétablir, stade par stade, le détail de l’évolution qui a mené de la langue-mère aux langues modernes.

4-La comparaison de deux langues est avant tout comparaison de leurs éléments grammaticaux (d’où l’appellation *grammaire* *comparée*).

 Cependant, on reprochera à cette école d’avoir été exclusivement comparative et de ne pas avoir placé les résultats de la comparaison dans une perspective historique.